

LinkedIn Post: https://www.linkedin.com/posts/eric-lemieux-9468715_quebec-abitibi-b26-activity-7348707540962054145-Zb0B?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAAEcwYBYv9IQ3WrNxLu2IPkWSB479Ajztl

Abitibi Metals Corp. (AMQ: CSE)

Abitibi Metals délimite 8.7 km de cibles de forage hautement prioritaires issues du levé VTEM™ du projet B26, Abitibi, Québec

Abitibi Metals a annoncé le 7 juillet 2025 les résultats d'un levé géophysique aéroporté VTEM™ récemment complété sur le projet polymétallique B26, situé dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi, au Québec. Rappelons que le 18 juin 2025, Abitibi Metals avait annoncé la reprise de son programme de forage de phase 3 sur le projet polymétallique B26, situé à environ 5 km au sud-est de l'ancienne mine Selbaie et à environ 170 km au nord de la fonderie Horne à Rouyn-Noranda (voir : https://www.linkedin.com/posts/eric-lemieux-9468715_quebec-abitibi-b26-activity-7341869978746298368-s2V?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAAEcwYBYv9IQ3WrNxLu2IPkWSB479Ajztl). Abitibi Metals détient actuellement 50 % du gisement B26 et conserve l'option d'acquérir un intérêt 30 % supplémentaires de son partenaire SOQUEM Inc. Le gisement B26 contient des ressources indiquées de 11.3 MT à 2.13 % Cu Eq (1.23 % Cu, 1.27 % Zn, 0.46 g/t Au et 31.9 g/t Ag) et 7.2 MT à 2.21 % Cu Eq (1.56 % Cu, 0.17 % Zn, 0.87 g/t Au et 7.4 g/t Ag) en ressources inférées.

Réalisation réussie du levé et validation des données: Le levé géophysique VTEM™ a permis de délimiter 8.7 km de cibles le long d'horizons conducteurs hautement prioritaires, dont plusieurs sont situées latéralement et en profondeur par rapport au gîte B26 connu. Le levé a été réalisé avec succès sur le projet B26, et toutes les données ont été traitées et validées par Geotech Ltd.

La zone à filonnets de cuivre du gîte B26 présente une réponse conductrice bien définie, tandis que la zone riche en zinc, demeure non conductrice. Malgré cela,

une extension potentielle de 1.3 km vers l'ouest du dépôt principal a été identifiée. Cette zone est caractérisée par une signature magnétique de faible intensité et appuyée par des indices de minéralisation en zinc et en argent en forage.

Émergence de nouvelles cibles VMS le long du contact Enjalran–Brouillan et vers la mine Selbaie: Le long du contact Enjalran–Brouillan, deux nouvelles cibles hautement prioritaires ont été délimitées présentant des caractéristiques géophysiques et géologiques similaires à celles du gîte polymétallique B26. Ces cibles représentent une étendue prospective additionnelle de 3.4 km pour le suivi d'exploration. Les éléments à l'appui comprennent : i) des réponses conductrices et magnétiques VTEM™ comparables ; ii) un contexte géologique favorable marqué par la présence d'unités volcaniques felsiques (rhyolites) ; iii) des intersections de forage historiques contenant de la chalcopryrite (le principal minéral cuprifère à B26), ainsi que la présence de minéralisations de sphalérite et d'argent.

Il convient également de noter que deux anomalies conductrices distinctes ont été identifiées le long du corridor entre le gîte B26 et l'ancienne mine Selbaie. L'ancienne mine Selbaie a produit 56.9 Mt à 0.87 % Cu, 1.85 % Zn, 39 g/t Ag et 0.55 g/t Au. Selon l'interprétation de Geotech, ces anomalies sont compatibles avec un environnement favorable de SMV (sulfures massifs volcanogènes). Pour affiner ces cibles, une inversion géophysique avancée et une modélisation Maxwell sont recommandées afin de mieux contraindre leurs géométries et profondeurs afin de définir des avec précision les cibles de forage. Ensemble, ces anomalies ouvrent la voie à 4 km linéaires d'horizon supplémentaire à explorer de manière systématique.

Prochaines étapes: L'intégration des résultats VTEM aux données géophysiques et géologiques existantes permettra d'affiner les modèles d'exploration sur la propriété B26. Abitibi Metals prévoit un programme de forage de 2 000 à 4 000 m sur l'ensemble de la propriété. Ce programme devrait débuter là où il y aura accessibilité pendant la phase 3 du programme, le reste étant prévu à l'hiver

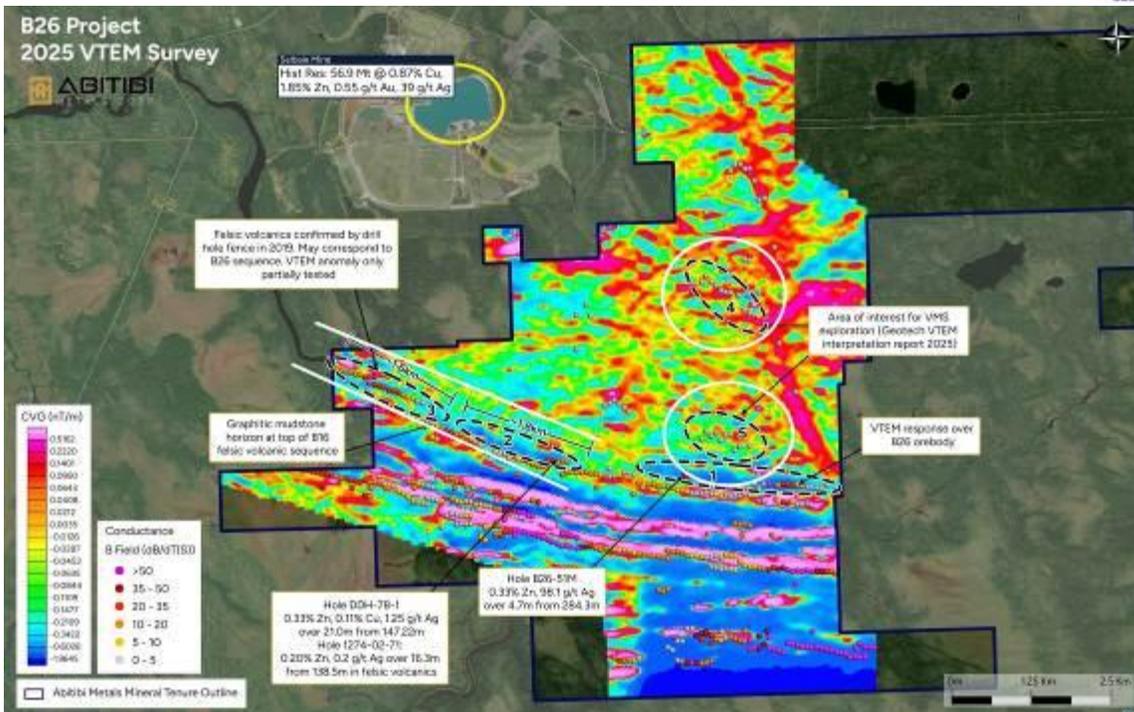
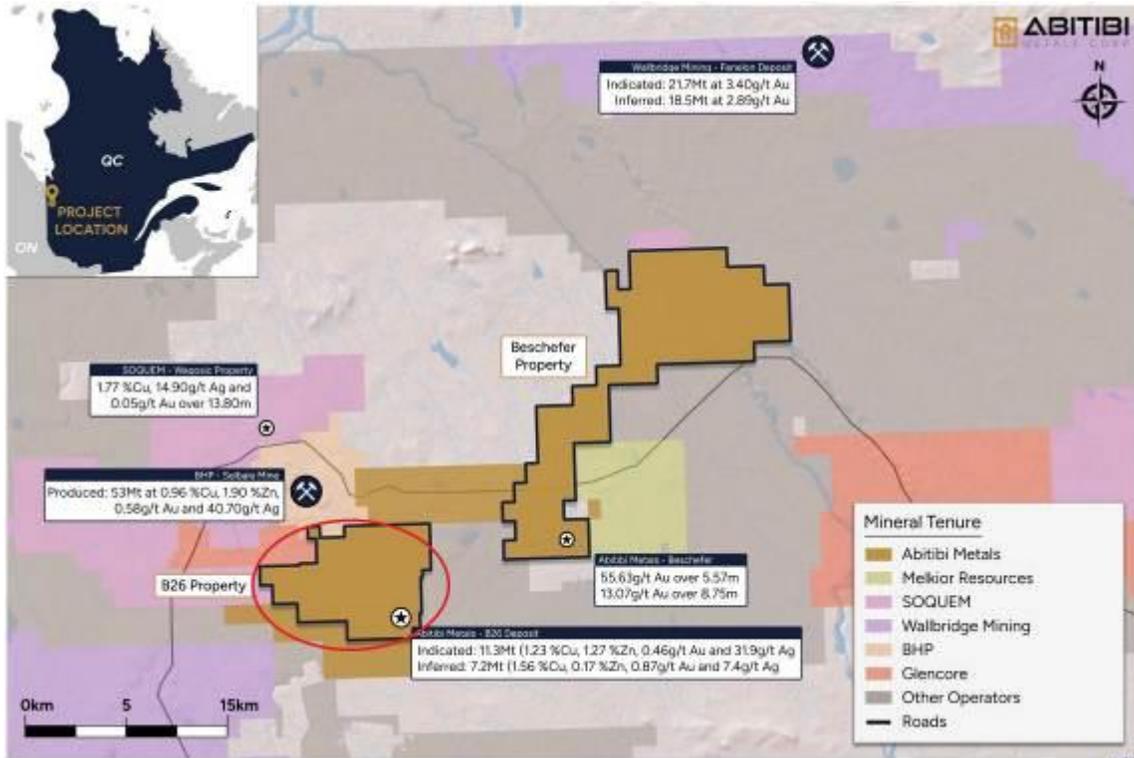
2026. Il se concentrera sur les cibles prioritaires définies par les données VTEM et la compilation des résultats historiques des levés géophysiques et des forages.

Jonathon Deluce, PDG d'Abitibi Metals, a déclaré : « Les résultats du VTEM™ confirment nos espoirs, en montrant plusieurs zones à fort potentiel de nouvelles découvertes. Ces résultats constituent un solide inventaire de nouvelles cibles de forage et renforcent notre stratégie à prioriser des cibles régionales, qui constituent l'un des piliers de notre programme de forage de phase 3».

Voir fin: <https://www.linkedin.com/pulse/abitibi-metals-corp-amq-cse-expands-mid-level-copper-zones-lemieux-omxoe/?trackingId=37O72PV8TkO0l%2BtRbDOHA%3D%3D>

<https://abitibimetals.com/abitibi-metals-outlines-8-7-kilometres-of-high-priority-drill-targets-from-vtem-survey-at-b26-project/>







EBL Consultants enr.

Eric Lemieux, MSc, P. Geo
Mining & Exploration Analytics

eblconsultants@gmail.com

819 314 8081



Divulgations importantes

Société	Symbole	Divulgation*
Abitibi Metals Corp.	AMQ: CSE	B, R

* Légende

A	L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 1 000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
B	L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 10,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
C	L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 30,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
D	L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 50,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
E	L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 100,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
F	L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 250,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
V	L'analyste minier a visité certaines opérations importantes de cet émetteur.
P	Cet émetteur a payé une partie des frais de déplacement engagés par l'analyste minier pour visiter les opérations importantes de cet émetteur.
Q	Cet émetteur a payé directement l'analyste minier.
R	Cet émetteur a indirectement payé l'analyste minier

Certification d'analyste minier

Je, Éric Lemieux, analyste minier, certifie par la présente que les commentaires et opinions exprimés dans ce rapport reflètent fidèlement mes opinions personnelles sur le sujet et l'émetteur.

Je détermine et j'ai le dernier mot sur les entreprises incluses dans mes recherches et je ne perçois aucune rémunération directe ou indirecte, sauf divulgation.

Ce rapport a été préparé à titre d'information générale uniquement et ne doit pas être considéré comme une sollicitation d'achat ou une offre de titres. Cette note de recherche ne constitue pas une recommandation, mais des commentaires.

Les titres mentionnés dans ce rapport peuvent ne pas convenir à tous les types d'investisseurs. Les informations contenues dans ce rapport ne constituent pas des conseils d'investissement individuels et ne sont pas conçues pour répondre à des objectifs d'investissement, des situations financières ou des besoins particuliers. Aucun élément de ce rapport ne constitue un conseil juridique, comptable ou fiscal.